



Departures

ARABIE SAOUDITE



*Fiche pays préparée dans le cadre du projet
« Développement de centres de ressources & services d'informations en ligne pour migrants » (CRM)
Avec le soutien du fonds de l'OIM pour le développement*

IOM Development Fund

*Developing Capacities in
Migration Management*

Avis de non responsabilité :

Le présent livret a été conçu dans le cadre du projet « Développement de centres de ressources & services d'informations en ligne pour migrants (CRM) » financé par les fonds de développement de L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Son contenu ne reflète pas nécessairement l'avis ou la position officielle de l'Organisation Internationale pour les Migrations.

Les informations du présent livret :

sont exclusivement de nature générale et ne visent pas la situation particulière d'une personne physique ou morale;

Ne sont pas nécessairement complètes, exhaustives ou à jour;

renvoient régulièrement à des sites extérieurs sur lesquels l'OIM n'a aucun contrôle et pour lesquels l'OIM décline toute responsabilité;

ne constituent pas un avis professionnel ou juridique en tant que tel.

L'OIM n'est pas responsable des pratiques en matière de confidentialité ou du contenu des sites extérieurs auxquels renvoi ce manuel et recommande de consulter leurs politiques de confidentialité.

Le présent avis de non-responsabilité n'entend pas limiter la responsabilité de l'OIM face à ses obligations.

I. Informations Générales

Nom officiel : Royaume d'Arabie Saoudite

Capitale : Riyad

Langue officiel : Arabe

Principale religion : Islam

Fête nationale : 23 Septembre (commémoration de l'unification de l'Arabie Saoudite)

Superfici : 2 150 000 Km²

Population : 26 939 583 habitants

Devise : 10 Riyal Saoudien = 4.5815 Dinar Tunisien (à la date du 24/07/2014)

SMIC : 2 461 Riyal Saoudien/Mois

PIB : 94 215.114 Riyal Saoudien /Habitant

Taux de chômage : 11% (données du premier trimestre de

2014) Sources :

www.statistiques-mondiales.com

www.bct.gov.tn

Contact de l'ambassade et consulats de Tunisie au Canada

Ambassade de Tunisie au Riadh

Quartier diplomatique PO Box 94368 KSA Riadh 11693

Tél: +96614887900

Email: amb.tunisie@saudi.net

Consulat Général de Jeddah

Aziz Dhia street Al Rawdhah District no 2 PO BOX 14293 Jeddah 21424

Tél : +96626605320

L'Office des Tunisiens à l'Etranger dispose d'un attaché social dans le consulat mentionné ci-dessous.

Où apprendre l'Anglais ?

La langue officielle est l'arabe mais la langue des affaires, du business et des études est l'anglais.

Pour une formation en langue Anglaise, on trouve deux grandes références : le centre culturel britannique British Council et Amideast le centre culturel américain.

British Council

87 Avenue Med V 1002 Tunis Tunisie

Tél: +216 71145300

Email: info@tn.britishcouncil.org

Amideast

22 Rue El Amine Al Abbassi cité Jardin 1002 Tunis

Tél: +216 71145700

Email: inquiries@amideast.org

II. Informations sur les Conditions Générales d'Entrée et de Visas

1. Les procédures et frais de visas

Visa en ligne est un moyen de traiter vos demandes de visas affaires pour l'Arabie Saoudite. Avant toute demande de visa, un pré-enregistrement via le site internet <https://enjazit.com.sa/> doit être effectué pour obtenir un numéro d'application. Cette démarche d'enregistrement en ligne peut être réalisée par Visa-en-ligne.com.

Vous pouvez également consulter le site du ministère des affaires étrangère pour des renseignements et le paiement des fais de visas et des certificats médicaux :
<http://www.mofa.gov.sa/sites/mofaen/EServ/Pages/default.aspx>

A. Délais de traitement

Le délai d'obtention du Visa pour Arabie Saoudite est valable uniquement si le dossier est complet. Celui-ci peut être prolongé en cas de forte affluence sans aucun préavis sur décision des autorités consulaires saoudiennes.

B. Durée de validité et durée de séjour autorisé

Le visa Affaires a une validité de 90 jours ou 180 jours et est valable pour 1 ou plusieurs entrées selon l'invitation. La durée maximale de séjour autorisée est de 30 jours consécutifs.

C. Lettre d'invitation saoudienne

Vous pouvez accéder à une version conforme de votre lettre d'invitation en vous rendant sur le site <https://visa.mofa.gov.sa/> muni du numéro de l'invitation ainsi que du numéro de la pièce d'identité du responsable de la société. La lettre d'invitation doit être légalisée et comporter un numéro d'accord.

2. Types de Visas :

A. Visa de visite:

Pour l'obtention d'un "visa de visite", Vous devez avoir un parrain en Arabie Saoudite. Votre parrain devra effectuer les démarches auprès des autorités Saoudiennes sur place. En cas de réponse favorable, votre parrain vous adressera une lettre d'invitation établie par les autorités Saoudiennes ainsi que le numéro de l'invitation nécessaires pour l'obtention du visa en France auprès du consulat Saoudien.

B. Visa d'affaires:

- 1 passeport valable au moins 6 mois (sans visa israélien)
- 2 photos d'identité identiques en couleur
- 1 Formulaire officiel de l'ambassade d'Arabie Saoudite complété, daté et signé
- Enregistrer votre demande en ligne sur le site <https://enjazit.com.sa/> et reporter le N° d'enregistrement sur votre formulaire officiel. Le reçu du paiement doit être imprimé et joint à votre demande. www.visa-en-ligne.com peut effectuer cette démarche.

C. Visa de Travail:

- 1 passeport valable au moins 6 mois (sans visa israélien)
- 2 photos d'identité identiques en couleur
- 1 Formulaire officiel de l'ambassade de d'Arabie Saoudite complété, daté et signé
- Effectuer un enregistrement de votre demande en ligne et reporter le N° d'enregistrement sur votre formulaire officiel. Le reçu du paiement doit être imprimé et joint à votre demande.
- 1 Lettre d'invitation émanant de l'employeur Saoudien. Cette lettre d'invitation doit être légalisée par la chambre de commerce locale Saoudienne
- 1 Extrait du bulletin N°3 du casier judiciaire (B3)
- 1 Autorisation de travail établie par le Ministère Saoudien du travail
- 1 dossier médical établi en France et comprenant les documents suivants : Attestation médicale de bonne santé + Certificat de vaccination du B.C.G (vaccin contre la tuberculose) ou attestation de non contamination par la tuberculose + Examen sanguin datant de moins de 3 mois portant sur les hépatites B, C et HIV.

Vous pouvez obtenir et compléter vis procédures de visas via le site [http://visas-express.fr/
www.visa-en-ligne.com/pays/arabie_saoudite.php](http://visas-express.fr/www.visa-en-ligne.com/pays/arabie_saoudite.php)

- 1 Lettre de la société qui comporte les motifs et la durée du séjour. Cette lettre de mission doit être légalisée par la CCI de votre département
- 1 copie de la lettre d'invitation officielle de la société saoudienne légalisée par la chambre de commerce en Arabie Saoudite ou Invitation du Ministère des affaires étrangères Saoudien :

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant :
www.visas-express.fr/saudi-arabia-visa.php
www.visa-en-ligne.com/pays/arabie_saoudite.php

D. Visa Etudiant

Pour les procédures de visas étudiant, veuillez consulter la page suivante décrivant la marche à suivre et les documents à fournir : http://www.saudiembassy.net/services/student_visas.aspx

Vous pouvez obtenir et compléter vis procédures de visas via le site [http://visas-express.fr/
www.visa-en-ligne.com/pays/arabie_saoudite.php](http://visas-express.fr/www.visa-en-ligne.com/pays/arabie_saoudite.php)

E. Frais consulaires Arabie saoudite :

	Nombre d'entrées	Frais consulaires
Visa affaires : 1 mois	Entrée simple	65.00 €
Visa affaires : 3 mois	Entrée multiple	160.00 €
Visa de travail	Entrée simple	15.00 €
Visa de transit	Entrée simple	18.00 €
Visa de transit	Entrée double	32.00 €

3. Immigration à des Fins d'Emploi

Toute personne a besoin d'un parrain un promoteur ou sponsor pour travailler dans le Royaume de l'Arabie Saoudite. Alors que dans les pays occidentaux, le mot «sponsor» est couramment utilisé pour désigner un particulier ou une entreprise qui paie pour avoir leur nom associé à un événement artistique ou sportif, dans les pays du Golfe, il a un sens tout à fait différent : un promoteur ou un parrain agit comme une sorte de tuteur ainsi que garant et doit entreprendre tous les travaux administratifs pour le compte de l'étranger, y compris une demande de visa de travail et de résidence, l'ouverture d'un compte bancaire et la signature d'un contrat de location.

Un promoteur ou un parrain peut être un individu, une entreprise ou une institution. Dans le cas des visiteurs, ils peuvent être parrainés par un partenaire commercial ou associé ou par l'hôtel dans lequel ils séjournent. Pour ceux qui visent à faire des affaires ou de créer une entreprise en Arabie Saoudite, ils devront établir des contacts et trouver une personne ou une entreprise dans le domaine concerné pour agir comme un parrain, qui attend une rémunération pour ses services.

Le système de parrainage est une forme de contrôle de l'immigration. Le parrain est responsable de la personne et il est une source importante d'aide et des conseils.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant :

www.justlanded.com/english/Saudi-Arabia/Jobs

A. Moyens de recherche d'opportunités d'Emploi au royaume d'Arabie Saoudite

Les moyens de recherche d'opportunités d'emploi dans le Royaume de l'Arabie Saoudite sont essentiellement le recours aux organismes de placement à l'étranger agréés ou l'Agence Tunisienne de Coopération Technique dans le cadre de coopération technique entre la Tunisie et en Arabie Saoudite (La coopération technique ne concerne que les personnes travaillant dans le secteur public).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant :

www.emploi.gov.tn/fileadmin/user_upload/PDF/MOE/formulaires/fr/liste_bureau_fr.pdf

III. Système de Santé et Sécurité Sociale

1. Système de Santé

A. Les Hôpitaux et les cliniques

Hôpital	Adresse	Téléphone
Hôpital Al Hammadi	Est de Main Street North Olaya d'Al Akaria PO Box 55004	+966 1 4622000 +966 1 4643312
Hôpital Al-Moubarak	Al- Mobarak Zone King Faisal route	+966 1 401 5282
Hôpital International Al-Osrah	Rue Orayja Région Bilal Bin Rabah	+966 1 431 1111
Hôpital Général Alamana	PO Box 311	+966 3 898 7000
Brainwave Médicale Voyage		+966 2782 848 6896
Hôpital Dallah	Nakheel Région	+966 1 454 5277
Dr Abdul Rahman Al-Mishari Hôpital	11564 Olaya Sud de CP Al- Akaria Centre 56929	+966 1 465 7700
Cliniques Dr Al Harbashi	PO Box 43366	+966 1 476 0336
Dr Bakhsh Hôpital	PO Box 6940	+966 651 0666
Alawi Tunsi & Hôpital Brothers	Al-Aziziya	+966 2 558 7777
Dr Erfan & General Hospital Bagedo	60 Rue Faisalia Région	+966 2 682 0022
Hôpital Dr. Gassan N. Pharaon Général	Malakia, Yanbu	+966 4 321 2554
Hôpital Dr. Gassan N. Pharaon	PO Box 761	+966 7 220 0002
Hôpital Dr. Gassan N. Pharaon	PO Box 4553	+966 2 682 3200
Hôpital Dr Soliman Fakeeh	PO Box 2537	+966 2 660 3000 / 665 5000
PNB Polyclinique	Prince St Fouaz Mala, Riyad	+966 476 7597
Hôpital Clinique Djeddah	Al Kandara Aéroport	+966 2 631 3131
Nouvel Hôpital Clinique Djed- dah	Médine Route Falasteen Place	+966 2 667 5000
Hôpital Saad Specialist	PO Box 30353-Rue Prince Faisal Bin Fahad	+966 3 882 666

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant :

www.international-health-cover.com/fr/resources/saudi-arabia/saudi-arabia-hospital-list.html

L'Arabie saoudite attache une grande importance au secteur de la santé et vise à fournir à tous les citoyens, résidents et visiteurs des services de santé de haute qualité.

Cela a été clairement reflété dans tous les efforts déployés par le ministère de la Santé et son portail, qui est considéré comme l'un des canaux les plus efficaces de communication entre le ministère et les bénéficiaires de ses services.

Selon la constitution d'Arabie Saoudite, le gouvernement fournit à tous les citoyens et les expatriés travaillant sur le territoire dans le secteur public, un accès complet et gratuit à tous les services de santé du système de santé public.

B. Assurance obligatoire

Le ministère de la Santé a imposé aux sociétés privées travaillant dans le Royaume d'Arabie saoudite à fournir une assurance santé pour tous ses employés afin de recevoir les meilleurs services de soins de santé possibles dans les meilleurs hôpitaux privés et les centres de santé.

Pour plus d'informations sur le système de santé : <http://www.moh.gov.sa/en/HealthAwareness/Pages/001.aspx>

2. Sécurité Sociale:

L'Arabie Saoudite n'a pas signé de convention bilatérale avec la Tunisie en terme de sécurité sociale. Les migrants sont en principe protégés par des instruments juridiques internationaux tels que la convention internationale des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (1990), la Convention de l'OIT n°97 sur les travailleurs migrants (1949) et la Convention de l'OIT n°143 sur les travailleurs migrants.

IV. Système bancaire :

A. Les banques tunisiennes présentes ou ayant des partenaires en Arabie Saoudite :

Banque	Adresse	Contact	Partenaire Etranger
 التجاري بنك Attijari bank	Attijari bank Adresse : 95, Avenue de la liberté 1002 Tunis - Tunisie	Tél. : (+216) 71 141 400 Fax : (+216) 71 782 663 Email :courrier@attijarib-ank.com.tn Site web : www.attijarib-ank.com.tn	Attijariwafa Riafh Direction Régionale Moyen Orient PO Box 94392-11693 Riyadh Tél : +966 1 480 19 15 Fax : +966 1 481 00 58

B. Banques, argent et cartes de crédit

Le secteur bancaire du Royaume a développé d'excellentes bases informatiques. Il y a beaucoup de guichets automatiques à travers le pays offrant des services allant du retrait d'espèces au paiement de facture de services publics. Les Riyals saoudiens peuvent être facilement échangés en devises étrangères (dollars, euros, etc.) dans les banques locales. Les cartes de crédit les plus facilement acceptées sont American Express, Visa et MasterCard. L'Agence monétaire d'Arabie Saoudite (SAMA) est la Banque centrale d'Arabie Saoudite.



Arrivals

Une version en ligne de ces fiches sera disponible sur le site web suivant :

www.centresmigrants.tn

Tous les efforts ont été faits pour fournir les informations et liens les plus à jours sur ce manuel. Toutes les rubriques ne sont pas forcément détaillées cependant plusieurs liens utiles sont fournis afin de procurer des informations plus détaillées.

Des mises à jour de cette fiche NE SERONT FAITES QUE SUR LA VERSION EN LIGNE.

Projet mis en œuvre par :

